

État des évaluations recommandées pour la Commission de la santé mentale du Canada

Octobre 2016

Le présent document résume les recommandations qui sont ressorties de l'évaluation de la Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada (réalisée par la Commission de la santé mentale du Canada) et de l'évaluation des activités liées à la santé et à la maladie mentale (qui ont été menées par Santé Canada et par l'Agence de la santé publique du Canada) de 2010-2011 à 2014-2015. Il indique par ailleurs l'étape à laquelle se situent ces recommandations.

Recommandations		État d'avancement
Commission de la santé mentale du Canada	Santé Canada et Agence de la santé publique du Canada	
<p>Chercher des occasions de promouvoir la Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada auprès des intervenants qui ne sont généralement pas associés au domaine de la santé mentale.</p>	<p>Encourager la Commission de la santé mentale du Canada (CSMC), pendant le reste de son mandat, à communiquer davantage avec les intervenants, surtout les avec les organisations avec lesquelles elle n'a pas l'habitude de travailler, comme celles qui œuvrent dans le domaine des toxicomanies et les organismes autochtones nationaux.</p>	<p>La CSMC continue de promouvoir la Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada chaque fois qu'elle participe à une conférence, qu'elle donne un exposé ou qu'elle organise un webinaire. La Stratégie demeure l'un des documents les plus consultés et téléchargés sur son site Web.</p> <p>De plus, la CSMC a collaboré avec un certain nombre de nouveaux intervenants afin de réaliser des initiatives et activités avec ceux-ci :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Premiers intervenants - Vétérans - Agents des services correctionnels - Centre canadien de lutte contre les toxicomanies (voir ci-dessous) - Organisations autochtones nationales (voir ci-dessous)
	<p>La CSMC et le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies pourraient travailler en plus étroite collaboration dans les domaines qui présentent un intérêt mutuel.</p>	<p>La CSMC organise des réunions de direction trimestrielles avec le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies pour faire ressortir le travail entrepris par les deux organisations et cerner les possibilités de collaboration. Parmi les domaines de collaboration recensés à ce jour, mentionnons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le rétablissement - la santé mentale en milieu de travail - le centre d'échange des connaissances et la mobilisation - le Congrès Questions de substance - la cybersanté mentale.
	<p>Des partenariats et des relations plus solides avec les organisations autochtones nationales, les communautés autochtones et la Direction de la santé des Premières Nations et des Inuits de Santé Canada permettraient d'améliorer les efforts dans ce domaine. Il sera important que la CSMC intègre ces populations importantes dans ses activités.</p>	<p>La CSMC continue d'améliorer les relations qu'elle entretient avec les organisations autochtones nationales. Elle s'efforce de mettre en œuvre les appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation dans l'ensemble de son organisation. Ces derniers incluent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un partenariat avec Réconciliation Canada fin de soutenir les efforts de réconciliation en veillant à ce que TOUS les membres du personnel prennent part aux ateliers sur la réconciliation par le dialogue. - Une plus grande représentation au conseil d'administration de la CSMC en passant d'un à deux postes, malgré la réduction du nombre de membres. - La création d'un nouveau poste dans l'équipe des relations avec les intervenants pour soutenir les affaires autochtones. - Un partenariat avec l'autorité sanitaire des Premières Nations de la Colombie-Britannique pour favoriser l'humilité sur le plan culturel et examiner les possibilités de collaboration. - Une nouvelle approche en matière de développement de politiques et de programmes de santé mentale pour inclure les organisations autochtones dès le début des discussions et non pas en cours de route. - Mieux faire comprendre au personnel que la santé mentale inclut le bien-être. <p>Assurer une représentation plus équitable des Premières Nations, des Inuits et des Métis au conseil des jeunes de la CSMC.</p>

Situer chaque activité entreprise par a CSMC dans le cadre de la Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada.	La CSMC continue de situer toutes les initiatives et les activités qu'elle entreprend dans le cadre de la Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada.	La CSMC a récemment publié un plan stratégique quinquennal de 2017 à 2022. L'un des objectifs stratégiques du plan est de favoriser l'avancement de la Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada. En outre, la CSMC est en train d'achever un cadre de mesure du rendement organisationnel qui comportera des indicateurs mesurables précis sur l'avancement de la Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada.
Inciter les intervenants à situer leur travail dans le contexte de la Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada.		Le cadre d'action a permis à des citoyens, des intervenants et des organisations de tous les horizons en provenance de l'ensemble du pays de présenter leur vision sur la façon d'accélérer la mise en œuvre des recommandations que contient la Stratégie. Les consultations sur le cadre ont eu lieu de janvier 2015 à février 2016, y compris les dialogues lors de tables rondes dans chaque province et territoire, un sondage en ligne, quatre groupes de discussion ainsi qu'un groupe de référence de citoyens.
Préparer un plan d'action.		La CSMC a lancé son cadre d'action en août 2016. Il a été diffusé après avoir mené des consultations et obtenu des conseils auprès de fonctionnaires, de peuples autochtones, de groupes locaux, régionaux et nationaux ainsi que de personnes ayant connu la maladie mentale. Le cadre d'action vise à fournir des objectifs et des mesures prioritaires en vue d'améliorer notre système de santé mentale au cours des 10 prochaines années.
Il aide les intervenants à justifier leurs investissements et à présenter de meilleurs arguments.		La CSMC travaille avec l'Institute of Health Economics afin de mettre à jour le rapport sur la nécessité d'investir qui remonte à 2010. Cette mise à jour définira le coût des maladies, le retour sur l'investissement ainsi que des études d'évaluation économique sur la santé mentale.
Aider les intervenants à préparer leurs propres stratégies.		Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi que les intervenants utilisent le cadre d'action de la CSMC pour préparer leurs propres stratégies. La CSMC formule par ailleurs une rétroaction précise sur les stratégies à la demande des intervenants.
Surveiller et évaluer l'application de la Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada et présenter des rapports à ce sujet		Tel que mentionné, la CSMC est en train d'achever un cadre de mesure du rendement organisationnel qui comportera des indicateurs mesurables précis sur l'avancement de la Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada. Elle recueillera par ailleurs des commentaires lors de dialogues en personne et de sondages menés auprès d'intervenants d'un bout à l'autre du pays sur la façon dont ils utilisent et appliquent les recommandations de la Stratégie et du cadre d'action.